

Pièges suspendus pour Hyménoptères

par Hubert Tussac

Les techniques de capture des insectes par piégeage varient à l'extrême selon le comportement des espèces et les conditions du milieu. Bon nombre utilisent l'attraction alimentaire, visuelle, sexuelle... D'autres sont simplement des pièges d'interception, comme ceux qui sont décrits ici et qui permettent de capturer les individus au cours de leur déplacement.

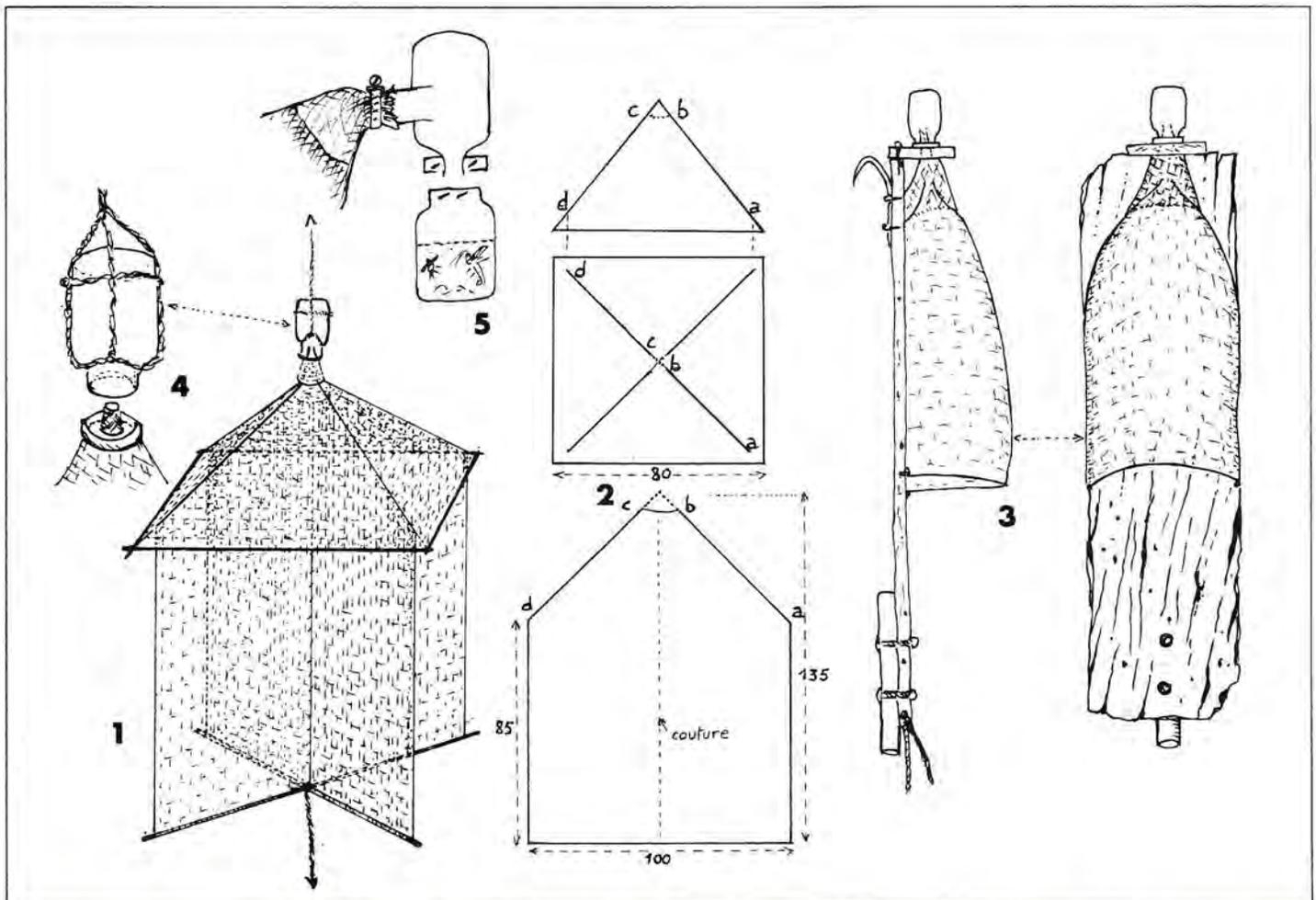
Il faut, comme pour tous les pièges, se garder d'une utilisation abusive et, ainsi que le souligne justement notre collègue, éviter un massacre inutile en offrant les échantillons non utilisés à d'autres spécialistes.

Jacques d'Aguilar

Pour la capture des Hyménoptères Vespiformes, groupe auquel je m'intéresse, j'utilise avec succès divers types de pièges en toile : pièges fixés au sol comme le piège Malaise, un autre modèle plus simple et des pièges suspendus. Ce sont ces derniers que je décrirai sommairement, laissant aux lecteurs le soin d'en adapter les dimensions au matériel dont ils disposent.

Le premier (figure 1) est un piège en toile formé de 4 panneaux verticaux surmontés d'une pyramide ouverte en bas. Pour le construire (figure 2), on place l'un sur l'autre deux morceaux de toile en forme de trapèzes rectangles opposés par la grande base et on les assemble en cousant le long de cette dernière ; chaque morceau de toile mesure 100 cm de large, 85 et 135 cm

(moins la pointe) de hauteur. On obtient ainsi 4 panneaux verticaux dont on coud la partie oblique avec les arêtes d'une pyramide mesurant 80 cm de côté, à la base, de façon à déborder légèrement les panneaux. La rigidité du piège est assurée par des baguettes de bois ou des bambous que l'on passe, lors de la mise en place du piège, dans des ourlets ménagés en bas des panneaux et



de la pyramide, cette dernière présente au sommet une ouverture qui communique avec le flacon récepteur.

Deux cordes, l'une accrochée à la partie supérieure du piège à la hauteur souhaitée, l'autre, fixée au centre du croisillon basal, sont tendues au sol pour assurer la stabilité de l'ensemble. Ce piège, bien placé dans les frondaisons, capture des espèces très rarement récoltées par chasse à vue.

Le second piège (figure 3) est fabriqué à partir d'une planche en bois mesurant 80 à 100 cm de long sur 20 à 30 cm de large. A la partie supérieure de la planche, on fixe un manchon de toile demi-cylindrique dont la rigidité peut être assurée par deux arceaux en fort fil de fer fixés sur la planche. Le haut de ce manchon est resserré et fixé à une ouverture circulaire pratiquée dans une planchette de bois clouée au sommet de la planche ; cette ouverture communique avec le flacon récepteur. Un dispositif complémentaire permet d'accrocher ce piège plus ou moins haut, le long d'un arbre mort, contre une vieille cabane en bois,... Il comprend : au sommet de la planche, un fort crochet que l'on suspend à la naissance

d'une branche ; en bas, une longue corde et un tube métallique sont fixés à demeure. C'est dans ce tube, qu'au moment de la mise en place du piège, on introduit l'extrémité d'une perche faite d'un liteau de bois de 4 à 5 cm de côté et de 1 à 4 mètres de long ce qui permet de hisser le piège à la hauteur voulue. Enfin, la perche étant retirée, on assure la stabilité du piège en attachant la corde au sol ou autour du tronc. Ce piège capture tous les insectes qui fréquentent les arbres morts et m'a permis de récolter de rares Chrysidés que je n'avais jamais capturés auparavant.

Pas de massacres inutiles !

La toile utilisée pour ces deux pièges doit être résistante à la traction et à la lumière, de couleur noire ou vert foncé ; ses mailles, bien que serrées, doivent laisser passer facilement l'air. J'ai obtenu de bons résultats avec des toiles en plastique tissées large et utilisées pour la protection des cultures, également avec des toiles moulées en plastique, genre moustiquaire, ou bien encore avec de vieux rideaux en nylon teintés à la

peinture noire ou verte très diluée dans du solvant.

Auparavant, j'utilisais comme flacon récepteur (figure 4) un simple pot à confiture dont le couvercle métallique à vis était percé d'un trou communiquant avec le piège. Mais il fallait relever fréquemment les pièges et les insectes se détérioraient rapidement par sécheresse ou humidité excessives ou se mutilaient entre eux. Son remplacement par un flacon récepteur à alcool, du type utilisé pour le piège Malaise (figure 5), m'a donné toute satisfaction. Dans ce dernier cas les pièges doivent être visités tous les 8 à 15 jours, les contrôles devant être plus fréquents avec l'élévation de la température.

Il est regrettable que les entomologistes qui ont régulièrement recours au piégeage ne conservent que les groupes qu'ils étudient et éliminent le reste. Pour ma part, je suis tout disposé à abandonner mes reliquats aux personnes intéressées par d'autres ordres d'insectes. ■

J'adresse mes remerciements à mon collègue Henri Chevin qui m'a apporté son concours pour la rédaction de cette note.